

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE ANNABA
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

NIF : NIS : 0002.2301.50078.53

FIXE :038-86-54-28/ 038.86.29.02

FAX : 038-86-31-60

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 13 /2026**

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya Annaba lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales concernant : **Travaux de réhabilitation des bâtiments sur la corniche de Sidi Salem Commune El Bouni.**

A/ Cas d'un seule soumissionnaire :

Certificat de qualification et de classification professionnelle :

- En matière de qualification et classification professionnelles être qualifié en bâtiment comme activité principale ou secondaire et classé à la catégorie trois (03) et plus en cours de validité .

- **Références professionnelle :**

ayant réalisé au moins un projet similaire au présent projet réhabilitation du vieux bâti, travaux de rénovation, ravalement de façade justifiées par des attestations de bonne exécution signées par le maître de l'ouvrage public .

Le chiffre d'affaire :

- **Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaire moyen durant les trois années (2022-2023-2024) visés par les services des impôts : égale ou supérieur à : 15.600.000,00DA**

- **B/ Cas de soumission dans le cadre d'un groupement d'entreprise :**

- **Certificat de qualification et de classification professionnelle :**

- **Le chef de file du groupement doit avoir un Certificat de qualification et classification professionnelles : en bâtiment comme activité principale ou secondaire classé à la catégorie trois (03) ou plus en cours de validité**

- *****- Les membres du groupement devront détenir un certificat de qualification et classification professionnelle Catégorie deux (02) ou plus en bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité**

- **Références professionnelle :**

ayant réalisé au moins un projet similaire au présent projet réhabilitation du vieux bâti, , travaux de rénovation, ravalement de façade justifiées par des attestations de bonne exécution signées par le maître de l'ouvrage public .

- **Le chiffre d'affaire :**

- **Avoir un chiffre d'affaire moyen durant les trois années (2022-2023-2024) visés par les services des impôts : égale ou supérieur à : 15.600.000,00DA**

- **NB : Le calcul se fera sur la base de la sommation de la moyenne des chiffres d'affaires au prorata de la participation de chaque membre .**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de : **DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION de la Wilaya Annaba 12, Bd du 1er Novembre 1954 ANNABA.**

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe portant la mention « dossier de candidature » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (offre et technique).

- Une enveloppe portant la mention « offre technique » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (offre technique).

- Une enveloppe portant la mention « offre financière » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (offre technique).

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 05 (page 05 et 06) du cahier des charges (offre technique).

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermée et comportant la mention suivante :

**A Monsieur Le Directeur de la Direction De L'urbanisme, De L'architecture Et De La Construction de la Wilaya Annaba 06,
Bd du 1er Novembre 1954 ANNABA.**

**« A N'OUVRIER QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 13 /2026**

Travaux de réhabilitation des bâtiments sur la corniche de Sidi Salem Commune El Bouni.

-La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15 jours)**, à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou la presse électronique.

-Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant (12H00) heure locale.

-Si le jour limite de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-L'ouverture, en séance publique, des dossiers de candidature, des plis techniques et financières, se tiendra au siège de la Direction De L'urbanisme, De L'architecture Et De La Construction Annaba, prévue au dernier jour de la durée de la préparation des offres à (à 14h 00.) heure locale.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter du jour de dépôt des offres.

-Le présent avis tient lieu d'invitation générale pour les soumissionnaires désirant assister à la séance d'ouverture des plis.